

Calendrier de la discussion du projet de loi de finances pour 2025

I. – Discussion générale et discussion des articles de la première partie

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><u>Lundi 25 novembre</u> À 10 heures, l'après-midi, le soir et la nuit</p> <p><i>N.B :</i> <i>La commission des finances se réunira à le lundi 25 novembre matin pour l'examen des amendements à la première partie, en incluant l'article 40.</i></p>	- Discussion générale	3 heures 15		
	- Examen du projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024	4 heures 30		
	- Examen de l'article liminaire	1 heure 30	jeudi 21 novembre à 11 heures	vendredi 22 novembre à 17 heures
	- Examen de l'article 40 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne			
- Début de l'examen des articles de la première partie	3 heures 45			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Mardi 26 novembre</u> à 14 heures 30, le soir et la nuit	Vote solennel PLFSS			
	- Suite de l'examen des articles de la première partie	8 heures		
<u>Mercredi 27 novembre</u> à 11 heures, à 16 heures 30, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	2h		
	Questions d'actualité au Gouvernement			
	- Suite de l'examen des articles de la première partie	7 heures 30		
<u>Jeudi 28 novembre</u> à 10 heures 30, l'après-midi et le soir	- Suite de l'examen des articles de la première partie	11 heures		
<u>vendredi 29 novembre</u> à 9 heure 30, l'après-midi, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	12 heures		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><u>Samedi 30 novembre</u> le matin, l'après-midi, le soir et la nuit <u>et éventuellement,</u> <u>dimanche 1^{er} décembre</u> le matin, l'après-midi, le soir et la nuit</p>	<p>- Fin de l'examen des articles de la première partie</p>	<p>9 heures</p>		
	<p>- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie</p>	<p>1 heure</p>		
	<p>Scrutin public ordinaire de droit</p>			

II. – Seconde partie : Discussion des crédits des missions et des articles rattachés

Les **durées maximales prévisionnelles** ont été élaborées en prenant en compte une moyenne des temps des discussions des amendements sur les crédits et les articles rattachés aux missions des dernières années.

Si l'examen de la mission n'est pas achevé au terme de la durée maximale prévisionnelle, il appartient à la présidence de séance, en lien avec la commission des finances, de reporter l'examen de la mission commencée à la fin de l'examen des missions de la semaine concernée.

Si l'examen de la mission est achevé avant le terme de la durée maximale prévisionnelle, l'examen de la mission suivante peut débuter.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Lundi 2 décembre à 9 heures 30, l'après-midi et le soir	- Mission Enseignement scolaire	4 heures	jeudi 28 novembre à 11 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures
	- Mission Santé	2 heures 45	jeudi 28 novembre à 11 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures
	- Mission Immigration, asile et intégration	2 heures	jeudi 28 novembre à 11 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures
	- Mission Sécurités ✓ <i>Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers</i>	2 heures 30	jeudi 28 novembre à 11 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mardi 3 décembre à 14 heures et le soir	- Questions orales			
	- Mission Économie ✓ <i>Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</i>	2 heures 30	vendredi 29 novembre à 11 heures	lundi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Travail et emploi et administration des ministères sociaux	3 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures	lundi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Justice	3 heures	vendredi 29 novembre à 11 heures	lundi 2 décembre à 11 heures
Mercredi 4 décembre, à 10 heures 30, l'après-midi et le soir	- Mission Administration générale et territoriale de l'État	1 heure 15	vendredi 29 novembre à 11 heures	mardi 3 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
	- Mission Relations avec les collectivités territoriales (+articles 61, 62, 63 et 64) ✓ <i>Compte spécial : avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution</i>	8 heures 30	vendredi 29 novembre à 11 heures	mardi 3 décembre à 11 heures
<u>Jeudi 5 décembre,</u> À 10 heures 30, l'après-midi et le soir	- Mission Défense	2 heures 30	lundi 2 décembre à 11 heures	mercredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Aide publique au développement ✓ <i>Compte spécial : prêts à des États étrangers</i>	1 heure 45	lundi 2 décembre à 11 heures	mercredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Sport, jeunesse et vie associative	2 heures	lundi 2 décembre à 11 heures	mercredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Outre-Mer	4 heures	lundi 2 décembre à 11 heures	mercredi 4 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><u>Vendredi 6 décembre</u> à 10 heures, l'après-midi et le soir</p> <p><i>N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles non rattachés de la seconde partie : vendredi 6 décembre à 11 heures</i></p> <p><i>Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles non-rattachés de la seconde partie : mardi 10 décembre à 11 heures</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Culture 	2 heures 30	mardi 3 décembre à 11 heures	jeudi 5 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Médias, livre et industries culturelles - Mission Audiovisuel public <p><i>Compte spécial : avances à l'audiovisuel public</i></p>	2 heures 15	mardi 3 décembre à 11 heures	jeudi 5 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales <p>✓ <i>Compte spécial : développement agricole et rural</i></p>	5 heures	mardi 3 décembre à 11 heures	jeudi 5 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation 	1 heure 30	mercredi 4 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Plan de relance - Mission Investir pour la France de 2030 	1 heure 30	mercredi 4 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><u>Samedi 7 décembre</u> à 10 heures, l'après-midi et éventuellement le soir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Engagements financiers de l'État <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Compte spécial : participations financières de l'État</i> ✓ <i>Compte spécial : accords monétaires internationaux</i> ✓ <i>Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</i> - Mission Remboursements et dégrèvements 	2 heures	mercredi 4 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Transformation et fonction publiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État</i> - Mission Gestion des finances publiques - Mission Crédits non répartis - Mission Régimes sociaux et de retraite <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Compte spécial : pensions</i> 	2 heures 15	mercredi 4 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Samedi 7 décembre</u> éventuellement, le soir	- Éventuellement, missions reportées et articles rattachés			
<u>Éventuellement, dimanche 8 décembre</u> le matin, l'après-midi et le soir	- Éventuellement, missions reportées et articles rattachés			
<u>Lundi 9 décembre</u> à 10 heures, l'après-midi et le soir	- Mission Recherche et enseignement supérieur	4 heures	jeudi 5 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures
	- Mission Écologie, développement et mobilité durables (+ article 60) ✓ <i>Budget annexe : contrôle et exploitation aériens</i> ✓ <i>Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale</i>	9 heures	jeudi 5 décembre à 11 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mardi 10 décembre à 14 heures et le soir	- Mission Solidarité, insertion et égalité des chances	3 heures 30	vendredi 6 décembre à 11 heures	lundi 9 décembre à 11 heures
	- Mission Cohésion des territoires	4 heures 45	vendredi 6 décembre à 11 heures	lundi 9 décembre à 11 heures
Mercredi 11 décembre à 10 heures 30 à 16 heures 30, le soir et la nuit	- Mission Pouvoirs publics - Mission Conseil et contrôle de l'État - Mission Direction de l'action du Gouvernement ✓ <i>Budget annexe : publications officielles et information administrative</i>	2 heures	vendredi 6 décembre à 11 heures	mardi 10 décembre à 11 heures
	- Début d'examen de la mission Action extérieure de l'État	1 heure (début)	vendredi 6 décembre à 11 heures	mardi 10 décembre à 11 heures
	Questions d'actualité au Gouvernement			
	- Suite et fin de l'examen de la mission Action extérieure de l'État	2 heures 30 (suite et fin)	vendredi 6 décembre à 11 heures	mardi 10 décembre à 11 heures

III. – Seconde partie : Discussion des articles non rattachés aux missions

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><u>Mercredi 11 décembre</u> à l'issue de l'examen des missions, et le soir et la nuit <i>N.B. : La commission des finances se réunira le matin pour l'examen des amendements aux articles non-rattachés de la seconde partie</i></p>	- Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits		vendredi 6 décembre à 11 heures	mardi 10 décembre à 11 heures
<p><u>Jeudi 12 décembre</u> à 10 heures 30, à 14 heures 30 et éventuellement le soir</p>	- Débat préalable à la réunion du Conseil européen des 19 et 20 décembre 2024			
	- Suite et fin d'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits			
	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances			
	<u>Scrutin public à la tribune de droit</u>			